

## Plan France ruralités : où est l'Europe ?

Le 20 juin 2023

Le Gouvernement français a présenté le 15 juin son plan national « France ruralités » destiné à répondre « *aux attentes légitimes de nos concitoyens en milieu rural et permettre à la ruralité d'exprimer son potentiel pour relever les défis à venir* ».

Alors que les soutiens de l'Union européenne représentent une part déterminante des financements dont bénéficient les territoires ruraux français et que ceux-ci auront un rôle primordial à jouer dans la nécessaire transition de notre continent vers une Europe plus juste, plus solidaire et plus résiliente, l'AFCCRE ne peut que s'étonner devant l'absence quasi totale de références à l'Europe et aux politiques communes dans ce document.

**« Cette omission est d'autant moins compréhensible que le Gouvernement et les députés européens français ont défendu avec beaucoup de conviction et de détermination un budget européen 2021-2027 ambitieux pour les territoires français, et que les Régions, autorités de gestion des fonds européens, déploient des efforts importants pour accompagner les communes et les intercommunalités rurales dans la mobilisations de ces financements »** a réagi le Président de l'AFCCRE, Philippe LAURENT.

Dans ce contexte, L'AFCCRE juge utile de rappeler quelques chiffres clés :

- la France est le premier bénéficiaire de la Politique agricole commune, incluant le pilier développement rural, avec près de 9,5 milliards d'€ de crédits annuels,
- pour la période 2021-27, la France bénéficie de près de 18 milliards d'€ au titre de la politique de cohésion et de 14 milliards d'€ au titre du développement rural, dont une partie non négligeable soutiendra des projets de transition énergétique, de protection des ressources naturelles et d'inclusion sociale dans les zones rurales,
- avec une enveloppe de 40 milliards d'€ en provenance du Plan de relance européen, la France dispose de leviers importants pour engager l'ensemble des territoires français dans la voie de la transition verte, le déploiement du numérique et l'amélioration des services publics essentiels à la population.

L'AFCCRE tient à rappeler qu'une information claire et objective des citoyens et des citoyennes de notre pays sur l'apport de l'Europe au développement des territoires dans lesquels ils vivent, pour des projets qui touchent à leur quotidien, constituera un facteur clé de sensibilisation et de mobilisation en vue des prochaines élections européennes qui auront lieu dans un mois, en 2024.

**« Il pèse sur les bénéficiaires des fonds européens et les porteurs de projet, y compris les plus petits, des obligations importantes, et légitimes, de publicité et de communication sur les soutiens financiers de l'Union européenne... il est regrettable que l'Etat, au plus niveau, s'affranchisse de ces règles...»** a conclu le Président Philippe LAURENT.

### Contacts :

Christophe MOREUX  
Directeur du Pôle Territoires et Cohésion  
Tel : 02.38.77.83.88  
[christophe.moreux@afccre.org](mailto:christophe.moreux@afccre.org)

Victor ROMANO  
Chargé de communication  
Tel : 02.38.77.86.25  
[victor.romano@afccre.org](mailto:victor.romano@afccre.org)